

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)Lundi 1^{er} octobre 2018

Budget participatif

Lancement de la saison 4

Lundi 1^{er} octobre 2018**Sommaire**

- Communiqué de presse
- Retour sur les 3 premières saisons
- La Ville de Rennes accompagne les porteurs de projet dans leur démarche
- Comment déposer un projet

Interlocuteur**Didier Le Bougeant**

*adjoint à la Maire de Rennes,
délégué à la vie de quartier et aux
quartiers Centre et Sud-Gare*


Jean-Marie Goater

*adjoint à la Maire de Rennes,
délégué à la démocratie locale*

Service de presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34

 [@Rennes_presse](https://twitter.com/Rennes_presse)Lundi 1^{er} octobre 2018

Budget participatif

Lancement de la saison 4

La saison 4 du budget participatif de la Ville de Rennes commence. Comme chaque année, 3,5 millions d'euros, soit 5 % du budget de la municipalité, sont consacrés au financement de projets directement proposés par les habitants, sans condition d'âge ni de nationalité.

La période de dépôt des projets a lieu cette année du lundi 1^{er} au dimanche 28 octobre 2018 inclus. Les projets répondant aux critères de recevabilité seront ensuite soumis au vote des Rennais, du 18 janvier au 10 février 2019. Les projets lauréats seront alors mis en œuvre par la Ville.

| Les différentes étapes de la saison 4 du Budget participatif**→ Dépôt des projets :**

Du lundi 1^{er} au dimanche 28 octobre 2018, les habitants devront déposer leur projet sur fabriquecitoyenne.rennes.fr, ou auprès de leur direction de quartier. À tout moment, les directions de quartier peuvent être sollicitées pour renseigner les habitants sur le budget participatif.

→ 2 ateliers thématiques :

Les mardis 2 et 9 octobre, à 18 h 30, à la Mairie de quartiers Sud-Ouest, place de la communauté 2 ateliers thématiques permettront aux porteurs de projets d'aller à la rencontre des services municipaux pouvant les guider dans la construction de leur projet (préconisations techniques, faisabilité, correspondance avec les thématiques du budget participatif). Le premier atelier sera consacré aux espaces publics et aux espaces verts et le second aux questions de mobilité. L'objectif est de donner à chacun la possibilité de soumettre un projet consolidé pour lui donner le plus de chances d'être soumis au vote.

→ 2 ateliers de fusion :

Les mardis 16 octobre et 20 novembre, des ateliers de fusion permettront de regrouper des projets similaires pour n'en faire qu'un seul. Le premier de ces ateliers intervient avant la fin du dépôt des projets afin que les habitants souhaitant soumettre une idée similaire puissent proposer ensemble un projet. Le second interviendra après le dépôt des projets par les habitants : les services municipaux pourront proposer aux habitants ayant des projets similaires de se rencontrer pour ne déposer qu'un seul projet. L'intérêt est notamment de pouvoir rassembler un plus grand nombre de voix au moment du vote (ou que ces voix ne se retrouvent pas dispersées dans des projets similaires).

→ Instruction des projets :

Du 29 octobre à mi-décembre, les services de la Ville étudient la faisabilité et le coût des projets déposés.

→ Validation des projets soumis au vote :

Le Comité de suivi, composé d'habitants et d'élus, est chargé de veiller au bon déroulement du budget participatif à chaque étape. Mi-décembre, il valide la liste des projets soumis au vote en fonction des critères de recevabilité initialement définis (coïncider avec les compétences et le territoire de la Ville, correspondre à des dépenses d'investissement et non à des dépenses de fonctionnement...).

→ Vote :

Du vendredi 18 janvier au dimanche 10 février 2018 inclus, les Rennais pourront voter pour leurs projets préférés, soit sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr, soit sous forme de vote papier dans les urnes qui seront déployées dans la ville. Les agoras permettront aux habitants de rencontrer les porteurs de projets et de découvrir en détail les projets proposés.

Retour sur les trois premières saisons

Au total, au cours des 3 premières éditions, plus de 2100 projets ont été déposés.

715 d'entre eux ont été proposés au vote des Rennaises et des Rennais qui, à travers leurs votes, ont désigné 126 projets lauréats.

Le dispositif a mobilisé 1738 porteurs de projets sur 3 saisons.

	Saison 1 (2015-2016)	Saison 2 (2016-2017)	Saison 3 (2017-2018)
projets déposés	992	630	533
projets proposés au vote	241	239	235
projets lauréats	54	44	28
nombre de votants	7 000	11 500	16 370
projets réalisés ou en cours	44	26	-
projets au stade d'étude ou consultation des entreprises	10	18	28

Dans l'ensemble et au fil des saisons, les projets témoignent d'une meilleure appropriation du dispositif par les Rennaises et les Rennais : mieux préparés et approfondis par les porteurs de projets en amont, en particulier grâce aux ateliers thématiques proposés au moment du dépôt des projets (octobre), au cours desquels les habitants rencontrent directement les services de la Ville pour préparer leur projet. De fait, moins de projets avaient été écartés lors de la saison 3 (52 % lors de la saison 3, contre 59 % pour la saison 2 et 76 % pour la saison 1).

Lors des ateliers de fusion des saisons 2 et 3, les porteurs de projet ont pu rassembler des idées similaires permettant de fusionner des projets. Au terme de ces ateliers et avec l'accord des porteurs de projet, lors de la saison 3, 31 projets ont fusionné, portant le nombre de projets recevables pour la votation de 253 à 235.

Les projets réalisés

[Retrouvez le détail des projets réalisés en images sur ce lien.](#)

Saison 1 – les projets réalisés (l'intitulé au moment du dépôt du projet a été gardé)

- un espace de basket social
- Fresque murale sous le pont de Nantes
- Jardin en trou de serrure
- Esplanade Général de Gaulle jardin participatif
- Pose de bancs publics et chaises fixées au sol

- Embellir la richesse de notre patrimoine "vert"
- puisque l'on va dans le mur, autant le rendre beau
- Construire un nouveau mur d'escalade à Rennes
- Croque-Rennes
- Installer des "boîtes de partage" ou Givebox dans plusieurs quartiers de la ville
- Permettre aux Rennais, en situation de mobilité réduite fonctionnelle ou casuelle, d'emprunter toutes les rues du centre-ville
- Frigo Mix
- Aménager la vie de la Vilaine
- des pompes à vélo électriques à disposition de tous
- Accès au numérique pour tous— Ilot Italie
- Boîtes à livres
- Cultiver la terre à l'école
- Transats publics
- Piste cyclable de la rue de Saint-Malo
- réaménager la place hoche
- Installation de bancs le long de la rue Canal Saint Martin
- Création de bibliothèques de rues
- Piste cyclable
- Davantage de toilettes publics dans le centre-ville.
- Pose de cendriers de rue
- Fontaine place du Parlement, kiosque à bistrot place Hoche
- Pompe à vélo et petits outils.
- Bibliothèque de rue
- Mise en place de conteneurs enterrés rue de Paris/rue Edmond Lailier
- tables de pique-nique aménagées
- Dessiner des marelles et des jeux sur les trottoirs et places de la ville
- Créer un poulailler dans le jardin des Ormeaux
- Création de jardins partagés ou bacs potagers square de Setubal
- Aménagement d'un jardin partagé
- Nouvelle piste cyclable devant le collège Échange
- Élargir la piste piéton/cycle au niveau de la jonction entre l'Ille et le Canal; Boulevard de Chézy
- Aménager une piste piéton/cycle sur la partie Ouest du Canal, côté Bd Maréchal de Lattre de Tassigny
- Compost de quartiers
- Aménagement d'espaces verts pédagogiques : rue du Parc et rue du Verger.
- Chemins pour fauteuils roulants et poussettes dans les parcs et jardins publics de Rennes
- Des parkings vélo au pied des immeubles
- Les boites de rue
- des chèvres pour tondre les jardins !
- Jardins flottants

Saison 2 – les projets réalisés

- Un poulailler collectif dans une forêt nourricière au parc du Landry
- Cabane à dons à l'entrée du parc Bréquigny
- Les panneaux solaires photovoltaïques pour l'école Villeneuve
- Des poules pour réduire nos déchets
- Une centrale solaire, énergie positive et pédagogique
- Mur Végétalisé sous les ponts
- STOP aux déjections canines sous les chaussures
- Un jardin japonais à Rennes
- Des jardins aromatiques partagés sur le Mail
- Pôle Santé Mieux-être Solidaire
- Ruches pédagogiques dans le quartier Alphonse Guérin

- La 1ère champignonnière rennais!
- Les Glaneurs Rennais : tente de glanage sur les marchés Rennais
- Sécuriser les bandes cyclables
- Aménagement cyclable sur la rue St Hélier
- Mise en place d'une tour à Hironnelles
- Rampe cyclable pour accéder au Canal depuis le boulevard d'Armorique
- Parcs de Street Workout avec bancs publics à pédalier et chargeurs mobiles
- Des fauteuils roulants pour les douches des piscines rennaises

Saison 2 – les projets en cours de réalisation

- Terrain de tennis à Villejean-Beauregard, un projet ecosportif !
- Balançoires musicales
- Construction d'un ABRITERRE : lieu de rencontre autour du jardin...
- Jardin médiéval aromatique partagé
- Espace détente ruelles aux Chapeliers
- Investir dans du matériel cinéma de plein air
- Square des familles : une aire de jeux expérimentale

La Ville de Rennes accompagne les porteurs de projet dans leur démarche

Du 1^{er} au 28 octobre 2018, pendant la période de dépôt des projets, des ateliers thématiques sont organisés pour répondre aux questions des personnes qui souhaitent proposer un projet. Ces rendez-vous visent à accompagner les habitants dans la formulation et la description de leurs projets, pour qu'ils soient compris de tous au moment du vote. Ouverts à tous, ils permettront également d'obtenir des conseils afin de détailler les projets, permettant d'en simplifier l'étude de faisabilité par la suite. Les habitants peuvent également se renseigner auprès de leur direction de quartiers ou par mail : lafabriquecitoyenne@ville-rennes.fr. Des ateliers de fusion permettront de regrouper des projets similaires pour n'en faire qu'un seul.

| Les ateliers thématiques

- Atelier dédié aux Espaces publics et aux espaces verts

Mardi 2 octobre 2018, 18 h 30, Mairie de quartier Sud-Ouest, place de la communauté.

- Atelier dédié aux questions de mobilité

Mardi 9 octobre 2018, 18 h 30, Mairie de quartier Sud-Ouest, place de la communauté.

Comment déposer un projet

Pour proposer un projet, les personnes qui souhaitent déposer un projet sont invitées à se connecter sur www.fabriquecitoyenne.rennes.fr du lundi 1^{er} au dimanche 28 octobre 2018.

En amont du projet :

- Vérifier que le projet vise l'intérêt général,
- le projet doit entrer dans le champ des compétences de la Ville,
- le projet doit représenter une dépense d'investissement et non de fonctionnement,
- un mode d'emploi est accessible sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr si besoin.

Lors du dépôt du projet :

- Veiller à bien décrire et à remplir le formulaire,
- faire attention au titre : il doit être bien écrit, précis et court,
- le projet doit être inscrit dans l'un des domaines proposés : transports et mobilité / espaces verts, nature en ville, biodiversité et aménagement des espaces publics et mobilier urbain, valorisation du patrimoine / éducation, sport, jeunesse, culture, citoyenneté / maîtrise et production d'énergie et propreté urbaine, réduction des déchets,
- un formulaire doit être rempli pour chaque projet, même s'ils sont proposés par la même personne,
- les coordonnées de la personne qui propose le projet doivent être précisées. Elles ne seront pas publiques mais utiles pour être contacté par la Ville, en lien avec le projet proposé,
- la Ville peut contacter les personnes qui proposeraient des projets similaires,
- Le montant maximum du projet ne doit pas dépasser 250.000 €.

Sur le site fabriquecitoyenne.rennes.fr :

- Il est possible de formuler des commentaires en ligne sur les projets déposés,
- il est possible de suivre l'évolution du projet déposé. Les personnes ayant déposé un projet recevront également des notifications par mail à chaque étape.